VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 58,063—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI,

à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Dauphine, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 6 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° La bonne maison double [cottage] Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Rempart, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington Dryades Sud Rempart [autrefois Mt Demetz] et Sixième et mesurant en mesure américaine 66 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le beau cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan dressé en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèse Baumgarden à Jacob Hess, et passée pardevant Joseph Coste, anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une ruelle de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin, ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite ruelle, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 6 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiane; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure, suivant le dernier plan susmentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une ruelle de 3 pieds de largeur actuellement entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par lecit plan, mais avec les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple, No 2802 rue Robertson, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall [corridor], 4 chambres et bâtisses extérieure contenant salle à manger, cuisine, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow [autrefois Martin], et Quatrième, désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castel autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchant et mesurant comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 157 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pilié.

5° Le cottage double très désirable, Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 8 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'îlet 258, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1/2 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet 381 et se touchant; les susdits lots mesurant chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara, contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 23 de l'îlet 27, portant le numéro 2682, sur un plan fait par William et Dutton, architectes, daté le 14 août 1896 et déposé dans le bureau de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 78. Ledit lot mesurant en mesure américaine 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

9° Le joli terrain pour bâtir rue Quatrième, entre Freret et Robertson et décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (anciennement Locust), Freret et Jouvence Washington, ledit lot est désigné par No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux, daté le 3 décembre 1896 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et ledit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 107 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

10° La rangée de maisons à un étage Nos 2627, 2629, 2631 2633 rue Rousseau, coin Quatrième, en contant 3 chambres, hangars, etc., de chaque côté, et en plus le No 2637 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désigné comme Nos 1 et 2 de l'îlet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Fulton) et Troisième d'après le No 38 dans les archives de G. H. Steinger, maintenant notaire, et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le No 1 forme l'angle des rues Rousseau et Quatrième, et mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

11° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc., de chaque côté; le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'îlet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation; ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

12° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc. le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1529 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Pet ingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, ancien notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets devront être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienendo, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 7 août, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite ~~Cour, Division B dated le 27 juin 1900~~ dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Le cottage double 1130 et 1132 rue Soniat coin Colliseum contenant 2 chambres et hangars de chaque côté, grande citerne dans la cour. Le lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Infosiat et Soniat, et mesurant 42 pieds de face sur la rue Soniat sur une profondeur et face sur la rue Coliseum et entre lignes parallèles de 93 pieds, et lesquelles deux rues forment l'encoignure. le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, daté le 25 octobre 1872; ladite portion de terre comprend la partie de devant du lot No 12, sur un plan de subdivision fait par H. C. Brown, voyer, daté le 15 janvier 1868.

Terme—1/3 on plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, pour être représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an comme il est stipulé, de la date jusqu'au paiement, et garantis par liens de vendeur et d'hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur payant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, acte de vente incluant les taxes du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deubel Esq., notaire.

Buck, Walshe & Buck avocats.

3 juil—1 8 15 22 29—août 5 jusqu'à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser.

POUR UNE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,0 4—Division C —Attendu que Emile Brechtel, femme de John Curry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datée dans la succession de feue Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que bon peut concerner d'avoir à déduire dans 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONWELL,

13 juil—13 19 21 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

serrant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc. le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet municipal No 331, borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'îlet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation; ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

15° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc. le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1529 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Pet ingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, ancien notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets devront être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienendo, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. E. Rosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 7 août, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite ~~Cour, Division B dated le 27 juin 1900~~ dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Le cottage double 1130 et 1132 rue Soniat coin Colliseum contenant 2 chambres et hangars de chaque côté, grande citerne dans la cour. Le lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Infosiat et Soniat, et mesurant 42 pieds de face sur la rue Soniat sur une profondeur et face sur la rue Coliseum et entre lignes parallèles de 93 pieds, et lesquelles deux rues forment l'encoignure. le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, daté le 25 octobre 1872; ladite portion de terre comprend la partie de devant du lot No 12, sur un plan de subdivision fait par H. C. Brown, voyer, daté le 15 janvier 1868.

Terme—1/3 on plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, pour être représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an comme il est stipulé, de la date jusqu'au paiement, et garantis par liens de vendeur et d'hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur payant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, acte de vente incluant les taxes du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deubel Esq., notaire.

Buck, Walshe & Buck avocats.

3 juil—1 8 15 22 29—août 5 jusqu'à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser.

POUR UNE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,0 4—Division C —Attendu que Emile Brechtel, femme de John Curry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datée dans la succession de feue Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que bon peut concerner d'avoir à déduire dans 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONWELL,

13 juil—13 19 21 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles

Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Reinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Anna Magdalena Sophie Kranz.

Nos 44,893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 juin 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoup toulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci dessus dans la propriété premièrement décrite.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes et écurie dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, commune à celui là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Division, St Thomas (autrefois Fulton) et Première, désigné par le lot No 4 et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2/3 lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot a l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond courant des rues St Thomas et Division.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 2333 et 2335 rue St Thomas, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Sorapuru et Philip, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, office, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est un morceau ou portion dans le susdit îlet désigné comme îlet 39 d'après un plan de l'ancienne ville de Lafayette, et No 6 sur un plan original du faubourg Lafayette et désigné sur le devis annexé à un acte d'achat par le défunt A. I et mesurant 41 pieds de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est formé d'une partie du lot No 141 et une portion du lot No 140 dans le susdit îlet.

6° Le cottage double en bois, un étage, Nos 2501 et 2503 rue Rousseau, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Deuxième et Troisième, contenant 4 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan par F. J. Rothaas, député voyer général, le 13 août 1851, déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des rues Rousseau et Deuxième et mesurant 25 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième et ledit lot No 19 mesurant 25 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le joli cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1139 et 1141 rue Neuvième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Camp, Magasins et Huitième, retiré de la banquette et contenant galerie, sept chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Neuvième et Camp et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur et façade de 126 pieds à la rue Camp et entre lignes parallèles.

8° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec deux étages à l'arrière. Nos 1135 et 1137 rue Neuvième, contigu dans le même district et îlet que la citée dessus septièmement décrite propriété, retiré de la banquette, et contenant galerie, 7 chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2136 et 2138 rue Troisième dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Franklin et Saratoga, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., etc., de chaque côté Le lot de terre est désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Troisième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Franklin et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être assurées et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph D. Tayler, Esq., notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 26

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq lots de choix à bâtir

Dans le Sixième District, sur la rue Eléonore, à l'encoignure de la rue Chestnut, bornés par l'avenue Nashville et la rue Colisée.

Dans l'affaire de la succession de Mme Margaret Anderson, veuve en première noce de John Casper Ruch, et femme divorcée de Henry Winker.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division D—No 62,185.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune près de la rue Carondelet—JEUDI, 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 juin 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de la Division B, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après désignée, à savoir—

(5) Cinq lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Eléonore, Chestnut Colisée et l'avenue Nashville, désignés par les Nos un à cinq inclusivement, sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 2me jour d'octobre 1891 et mesurant chacun d'après cela trente pieds 30) de face à la rue Eléonore sur cent vingt pieds (120) de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Eléonore et Chestnut.

Conditions—Comptant. l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente incluant tous les timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur. Pardevant Robert Légier notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kreyberger avocat.

1er juil—1 8 15 22 29—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900, in re. succession de D. Negrotto, Sr, (dossier No 48,753 de la dite Cour), il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et arpentés par Edgar Pilié, E. C. et député voyer de vilel, 21 juin 1900, comme suit à savoir:

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres citerne, etc

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprenant un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par des billets à recevoir portant 7 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurité, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900. L'acte de vente comprenant tous les timbres du revenu des E U. aux frais de l'acquéreur pardevant Charles B. Upton, notaire; un dépot de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

8 juil—8 15 22 29—août 5 à date

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

PRIX, 25 et 50 cents.

En Vente Tous les pharmaciens.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Placement.

Une Propriété à un Excellent Coin.

La maison de valeur, en bois,

No 938 Rue Marengo,

Au coin de la rue Camp,

ET

Le Cottage Simple Contigu,

No 932 Rue Marengo.

Succession de Francisco Ammancio ou Amancis

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 60,635.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, 1er août 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N H. Righter, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en congé, à la date du 22 juin 1900 pour le compte de la succession de Francisco Ammancio ou Amancis il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 13, formant le coin des rues Marengo et Camp dans l'îlet borné par les rues Magasins Camp, Marengo et Milan, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Camp. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec dépendances subdivisions, convenant à une résidence ou à une maison de commerce.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 932 rue Marengo.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1900 en outre et au dessus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

1er juillet—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY